



Lille, le 23 MAI 2018

Monique RICOMES
Directrice Générale

à

Réf : 2018-Service Régional d'Evaluation des Risques Sanitaires-
Sous-Direction Santé Environnementale-Direction de la Sécurité
Sanitaire et de la Santé Environnementale

Dossier suivi par : Pierre PRUVOT

Téléphone : 03.22.33.54.08

Télécopie : 03.22.33.54.01

pierre.pruvot@ars.sante.fr

DDTM Somme	Att	Inf
Signalé		
Date réponse		
DDTM		
DDTM Adjoint		
Chargé Mission CT		
SG		
SEA		
SEL		
SRSR		
SHC		
SAP		
STPM		
STGA		
STSHS		

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer
Service Territorial de la Picardie Maritime
Centre administratif départemental
1 boulevard du Port
80026 Amiens Cedex1

SERVICE TERRITORIAL
PICARDIE MARITIME

11 MAI 2018

ARRIVEE

Objet : Dossier d'autorisation au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau) ;
Système d'assainissement des communes de Quend et Fort Mahon.

Refer : Votre Saisine 28 mars 2018.

Par saisine du 28 mars 2018 vous avez demandé mon avis sur le dossier d'autorisation, déposé par le syndicat intercommunal d'aménagement de Quend et Fort Mahon pour le système d'assainissement de ces deux communes.

Je vous informe donc que j'émet, pour ce qui me concerne, un avis favorable à ce dossier, de régularisation du dispositif existant, qui n'appelle aucune observation de ma part.

Pour la Directrice Générale et par délégation,
La Sous-Directrice de la Santé Environnementale,

Virginie LE ROUX - MONTCLAIR